

## LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente entrent en vigueur le 4 JANVIER 2021.

### 1- Application des conditions générales de ventes :

Les inscriptions et la participation dispensées par LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION impliquent l'acceptation entière de LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION et du participant aux présentes conditions générales de ventes. Aucune condition particulière ne sera acceptée contre ces présentes CVG, sauf acceptation écrite par LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION.

### 2- Inscription et modalité d'ouverture d'une session :

L'inscription se fait en ligne en cliquant sur le lien suivant :

[Inscription](#)

La confirmation de votre inscription ne sera effective qu'à la réception de ce bulletin d'inscription LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION accompagné du règlement par participant d'un acompte de 30% du montant de la formation. Ce bulletin et cet acompte devront être reçus 15 jours au moins avant la date de participation à la formation. Leur bonne réception vous sera confirmée par mail (ou par téléphone le cas échéant). Celui-ci sera déduit du montant total de la formation effectuée, le solde étant exigible au plus tard au début de la formation. Tant que l'acompte ne sera pas perçu par la société LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION celle-ci se réserve le droit de disposer librement des places retenues par le participant. LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION se réserve le droit de refuser toute candidature qu'elle juge inappropriée ou ne répondant pas aux prérequis.

### 3- Tarifs et règlement :

Nos tarifs sont indiqués dans les programmes de formation. Ce sont des tarifs forfaitaires. Toute formation, commencée, est due en totalité. Tous les paiements s'effectueront avant le début de la formation.

### 4- Prise en charge de la formation :

Si votre formation est prise en charge, en cas de subrogation de paiement, si l'accord de prise en charge de votre organisme ne nous parvient pas au 1er jour de la formation, la formation vous sera facturée et vous devrez vous faire rembourser par votre organisme.

### 5- Contenu :

Le contenu pédagogique et le déroulement des formations sont disponibles sur notre site internet [www.lagoon-piscines.com](http://www.lagoon-piscines.com) rubrique FORMATION ou sur simple demande par mail ou par courrier.

### 6- Garantie de participation :

Dans le cas où les conditions au bon déroulement de la session de formation ne seraient pas réunies (effectif minimum de 4 stagiaires inscrits), la société LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION se réserve le droit de modifier la date prévue de celle-ci. Dans le cas où le nombre d'inscrits serait trop important (chaque session ne pouvant recevoir plus de 10 stagiaires), la société LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION vous proposera des dates alternatives. Dans les cas de modifications de dates, celles-ci se feraient au plus tard 10 jours ouvrés avant la date de formation initiale.

### Annulation ou empêchement du participant :

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

### 7- Propriété intellectuelle :

Les documents distribués lors des formations sont la propriété de la société LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION. Toute reproduction ou modification de ces documents est interdite sans accord préalable.

### 8- Responsabilité :

L'obligation souscrite par le centre de formation LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION est une obligation de moyen et non de résultat. Le centre de formation LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION ne pourra en aucun cas être tenu responsable si un dommage corporel intervient lors des exercices pratiques ou théoriques effectués au sein des formations et dont le stagiaire serait victime. Le client renonce expressément à exercer tous recours (pour préjudice matériel ou immatériel) sur l'Organisme de Formation, ses représentants, son Gérant et ses Assureurs.

De plus, le centre de formation LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION ne sera pas tenu responsable de tout dommage ou pertes des objets et effets personnels des stagiaires.

9 - Loi applicable et clause attributive de juridiction :

Les conditions générales de ventes du centre de formation LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION relèvent de la loi française. Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence du tribunal de commerce de Nice.